Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

2026-09-067
Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260914-2026_09_067-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 14 septembre 2026

Date de convocation : 10 septembre 2026

Affiché le : 10 septembre 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 10
- votants : 15

Le quatorze septembre deux mille vingt-six à vingt heures et quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame ROGER Christine, Maire.

Présents : M^me^ Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, M. Sylvain MARTINHO, François CHAUVINEAU, M. Denis GUILLOT, Mme Laurence BESSMER, M. Frédéric JAUNASSE, Mme Sandrine ROUAUD, M. Arnaud MÉNARD et M^me^ Ludivine MAINE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Laure COQUARD, M^me^ Claude DEMAY, M. Thierry CHÉNORIO, M^me^ Caroline BERNIER, M^me^ Amélie COUPEL

Absents :

Pouvoirs : Mme Laure COQUARD donne pouvoir à M. Christophe MACÉ, M^me^ Claude DEMAY donne pouvoir à M. Arnaud MÉNARD, M. Thierry CHÉNORIO donne pouvoir à M. Frédéric JAUNASSE, M^me^ Caroline BERNIER donne pouvoir à M. Sylvain MARTINHO, M^me^ Amélie COUPEL donne pouvoir à Mme Ludivine MAINE.

Mme Sandrine ROUAUD a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2026-09-067 : Rapport d'activité BPLC 2025

Conformément à la loi n° 99.586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, Madame le Maire présente le rapport d'activités 2025 de Bretagne porte de Loire Communauté.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales relatif au rapport d'activités BPLC ;

Vu la présentation du rapport par Mme le Maire ;

Le Conseil municipal prend acte de ce document.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 14 septembre 2026.

Madame la secrétaire de séance,

Mme Sandrine ROUAUD

Madame le Maire,

Mme Christine ROGER.

